



REGARDS sur CROSVILLE-LA-VIEILLE

Le mot du Maire

Très chers Crosvillais, très chères Crosvillaises.

Avec le mois de Juillet, nos jeunes lycéens volontaires pour les travaux de la collectivité sont au travail : entretien de l'école, de l'église, remise en état des chemins communaux etc...

En ce moment, les nouveaux habitants des lotissements viennent chercher des renseignements ou leur numéro de maison à la mairie, nous avons donc le plaisir de faire leur connaissance. Beaucoup de maisons ont été vendues depuis quelques temps. Elles ont trouvé acquéreur après évidemment un ajustement des prix. Bienvenue à eux !

Aujourd'hui, je vais visiter avec mes confrères du COPIL (comité de pilotage) une déchetterie avec atelier de tri et de récupération, car la déchetterie reste sur la commune de Crosville mais s'installera juste à côté, sur le site du Conseil Départemental (ancienne usine Schneider). Je pense que pour la fin de l'année un projet définitif sera mis en place au sujet de la collecte des déchets et des problèmes financiers qu'engendre l'incinérateur du Setom de Guichainville. Je ne peux que vous recommander de trier, composter, récupérer, afin de maîtriser au mieux votre facture de collecte.

En début 2017, Crosville fera partie des premières communes connectées au très haut Débit et la fibre arrivera jusqu'à vos foyers. Nous ne manquerons pas de vous en informer à la fin de l'année.

La fin de l'année scolaire a été marquée par l'avancement des travaux sur le site de l'école de Vitot. Un déménagement des classes dans les derniers jours d'école a été entrepris afin de permettre le respect du calendrier des travaux.

Madame Mottet, Directrice de l'école de Vitot, part après 15 ans de collaboration et je souhaite la remercier ainsi que mes confrères Maires des communes de Vitot et d'Épégard et le Président du SIVOS EPEVICROS, pour son travail effectué auprès de nos enfants de maternelle. Comme vous le savez, cela est important de débiter une scolarité avec des enseignants compétents tels que nous avons actuellement dans notre SIVOS ! J'ai par ailleurs trouvé déplorable qu'aussi peu de parents soient venus à la petite manifestation de départ de Mme Mottet. Enfin bref, ne rentrons pas dans des sujets qui fâchent...

A la prochaine rentrée, les TAPS seront supprimés. Le car de ramassage passera dans chaque école, 3 quart d'heure avant l'ancienne heure de sortie dans chaque commune, pour emmener les enfants, soit chez eux ou à la garderie de Vitot, jusqu'à 18h 30.

En septembre, le site Internet de la commune sera ouvert à tous. Vous pourrez y consulter tous les renseignements utiles : informations mairies, comptes rendus des conseils municipaux, PLU, informations sur les associations et manifestations, actualités diverses...

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous ! Le soleil est de retour, passez un bel été.

Pascal CARPENTIER 

MAIRIE

9 rue de l'église
27110 CROSVILLE LA VIEILLE

Téléphone : 02.32.35.87.99

Fax : 02.32.26.49.68

Mail : mairie@crosville-la-vieille.fr

Horaires d'ouverture : Lundi et Jeudi 17h -19h
Samedi matin 10h - 12h

Cahiers d'histoire

LA SALLE COQUEREL

La salle signifie un manoir antique, et annonce ordinairement des ruines gallo-romaines. Coquerel est le nom d'un ancien village dont une partie dépendait de Saint-Aubin-d'Ecrosville. L'église dédiée à Saint-Ouen, ainsi que le fief, paraissent avoir appartenu à la maison d'Harcourt.

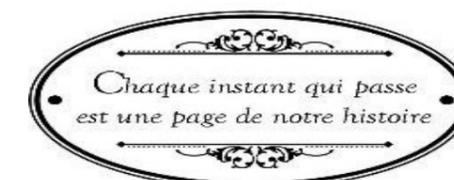
Un des membres de cette riche famille, en fondant les Templiers de Renneville, leur donna probablement la Salle-Coquerel ; il a néanmoins existé une famille de Coquerel ; Guérin de ce nom, fut témoin en 1210, d'une chartre pour les Templiers de Renneville ; la même année, Renauld, chapelain de Coquerel, fut témoin d'une chartre de Guillaume Doret pour les Templiers ; un peu plus tard, en 1255, Jean Billon, curé de Coquerel, vendit à Guillaume Le Franc, une pièce de terre à Tournedos. Déjà, en 1252, Théophanie de Pontoise, avait vendu aux mêmes Templiers de Renneville, la rente d'un setier de froment, sur une terre qu'elle tenait d'eux à Coquerel.

En 1310, les Templiers étaient patrons de l'église de Coquerel. Après l'extinction de ces chevaliers, le patronage retourna aux seigneurs de la maison d'Harcourt. Lors du partage définitif de la succession des Harcourt en 1496, entre les Rieux et la maison de Lorraine, Coquerel resta au roi René de Lorraine.

Martin le Sauvage, avocat, habitait Coquerel en 1607. François de Lorraine, prince et comte d'Harcourt, présentait à la cure en 1684, il y avait alors dans cette paroisse 150 acres de terre avec manoir. En 1765, on comptait 25 feux à la Salle-Coquerel (1 feu = 1 foyer familial).

Actuellement, nous comptons 8 feux au Hameau de Coquerel...

- Chartre : Titre de propriété, de droits seigneuriaux.
- Setier : Ancienne mesure de capacité.
- Cure : Presbytère
- Acre de terre = 50 ares



Beaucoup de naissances sur Crosville, au premier semestre 2016 !

Toutes les naissances ne sont pas listées ci-après, l'autorisation des parents n'étant pas donnée pour une diffusion dans le journal communal. Nous comptons en tout 8 naissances.

- 5 mars 2016 : Camille GUILBERT DOUVILLE
- 12 mars 2016 : Giulia CAREME
- 29 avril 2016 : Eva CHARTIER
- 13 mai 2016 : Léo BRIQUET
- 18 mai 2016 : Simon POCHON
- 1er juin 2016 : Lily VERDIER
- 7 juin 2016 : Eline COURTONNE



Décès : Jean-Louis DAVY, le 26.02.2016



Bienvenue aux nouveaux habitants de Crosville, en ce premier semestre, sur le lotissement rue du Neubourg, ainsi qu'aux nouveaux habitants ayant acquis une propriété dans le bourg de Crosville. La Mairie est à votre disposition pour tout renseignement vous permettant de bien vivre dans notre commune ! Des informations vous seront communiquées si vous désirez participer aux manifestations organisées par les diverses associations.



PAGE VERTE

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DECHETTERIE
Ouverture du lundi au samedi de 13h 30 à 18 h
Mercredi et samedi : de 9 h à 12 h.

ELAGAGE

Pensez à tailler vos haies en hauteur et en épaisseur. Ne vous cachez pas, et privilégiez les relations de bon voisinage...



BRULAGE DES VEGETAUX
Il est interdit de brûler ses végétaux entre le 16 mars et le 14 octobre.

ACTES D'INCIVILITE ET DE VANDALISME

Notre village est agréable, mais parfois on peut déplorer le manque de civisme : papiers, bouteilles, sacs plastiques, papiers brûlés, mégots de cigarette... Cette année, l'abri de car et le terrain de jeux derrière la mairie sont la cible de dégradations à répétition. Le coût que représente la remise en état des lieux est important, ainsi que la déception des agents municipaux chargés du nettoyage pour le bien-être des habitants.



NUISANCES



Rappel : les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent être effectués :
- les jours ouvrables de 8 h30 à 19h 30,
- les samedis de 9 h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

FLEURISSEMENT

Le conseil municipal remercie les personnes qui entretiennent leurs bordures, et qui agrémentent l'image du village. Le jury des « villages fleuris » a félicité ces initiatives !



JOBS D'ÉTÉ

Cette année, le conseil municipal a renouvelé les inscriptions de jeunes crosvillais pour les jobs d'été : 10 jeunes ont répondu à l'appel (4 filles et 6 garçons). Leur mission sera la remise en état de certains locaux et l'entretien des espaces verts de la commune, encadrés par le Maire, les adjoints et Monsieur Sylvain Fontaine, jeune retraité, qui s'est porté volontaire.

Merci pour sa disponibilité.



Etude statistique sur l'EMPLOI, CHOMAGE ET L'INACTIVITE...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) effectue depuis de nombreuses années, tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du Bureau International du Travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Une enquêteur(trice) de l'INSEE prendra contact avec les enquêtés au cours de l'année 2016. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

RECENSEMENT POPULATION 2017

Le recensement des habitants de la commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017. Un agent recenseur passera dans chaque foyer. Sachez que désormais, chaque personne recensée peut répondre aux questionnaires du recensement par internet. La réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser Internet. Vous serez informés en temps utile avant le passage de l'agent recenseur.



CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS



Course cycliste organisée par l'UVN le SAMEDI 27 AOUT de 13h à 18h 30.

Concours de Pétanque en doublette : SAMEDI 27 AOUT inscription sur place à partir de 13h à la mairie.

DIMANCHE 28 AOUT : Fête du village et Foire à Tout.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE : Soirée CABARET « Les enfants terribles à Elbeuf ».

SAMEDI 22 OCTOBRE : Soirée CHOUCROUTE à Crestot.

VENDREDI 2 DECEMBRE : NOEL des adolescents.

DIMANCHE 4 DECEMBRE : NOEL des petits.

Le comité des fêtes vous remercie par avance de votre soutien et de votre présence aux diverses manifestations.



Association pour la sauvegarde de l'église de Crosville - la - Vieille

Concert dans l'église avec le duo de musique ancienne « Terre Harmonique » : **DIMANCHE 2 OCTOBRE à 17h 30**



Fête du cochon : DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Journée du Patrimoine le **DIMANCHE 18 SEPTEMBRE** : l'église sera ouverte de 10h à 12h et de 14h à 18h.